

Réf: Dossier N° 001135

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ELEPHANT D'AFRIQUE »

Siège social Abidjan, Cocody, Angré, Lot 9, Ilot BE

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/03/ 2021 , et enregistrés au CEPICI le 12/03/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ELEPHANT D'AFRIQUE »

Objet : TRANSPORT GENERAL ;
TRANSPORT DE PERSONNES
TRANSPORT DE MARCHANDISES PLUS CARBURANT ;
TRANSPORT INTER-URBAIN ;
FRET, TRANSIT ;
PRESTATIONS DE SERVICE
DIVERSES
Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, Angré, Lot 9, Ilot BE

Dirigeant(s) : M BARRO SIE IDRISSE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-06417 du 21/10/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°31293/GTCA/RC/2021 du 21/10/2021

